



# CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : [secretariat@cfecgc-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-orange.org)

Réf. : PS/01/02/2025-01-27

**Lettre recommandée avec AR**

**ORANGE FRANCE**

**Orange Village**

1 avenue du Président Nelson Mandela  
94745 Arcueil Cedex

A l'attention de **Monsieur Jean-François Fallacher**  
Directeur Exécutif, CEO d'Orange France

Paris, le 27 janvier 2025

**Objet : Situation critique à Mayotte suite au cyclone Chido - Demande de mesures exceptionnelles**

Monsieur le Directeur Exécutif,

Le cyclone Chido, qui a frappé Mayotte le 14 décembre 2024, a créé une situation exceptionnelle affectant l'ensemble du personnel d'Orange sur l'île. Les personnels travaillant localement au nombre de 65, ainsi que les équipes techniques locales et les renforts, font face à des défis considérables, tant personnels que professionnels.

**Le niveau de sous-traitance en France métropolitaine est tel que désormais la démonstration est faite qu'en cas d'évènements exceptionnels, notre entreprise n'est plus en mesure de mobiliser des forces de travail suffisantes pour y faire face et de remplir son rôle d'opérateur national. Le sujet de la sous-traitance doit donc être repensé pour assurer la sécurité de nos concitoyens.**

La CFE-CGC Orange attire votre attention sur les points suivants, visant à apporter des réponses adaptées aux besoins de reconstruction, de soutien personnel, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail de nos équipes sur le terrain.

## **Mesures d'aides déjà mises en place**

Une aide financière exceptionnelle de plus de 250 000 € a été accordée aux personnels d'Orange de Mayotte distribuée en fonction de l'ampleur des dommages subis par leurs habitations. Orange a versé une aide de 350 000 euros (en bénéficiant d'une réduction fiscale au titre du mécénat) directement à la Croix Rouge pour soutenir la population mahoraise. Ces mesures sont louables.

## **Propositions pour une reconnaissance équitable**

Il est également important de reconnaître équitablement le travail des techniciens qui œuvrent à la restauration du réseau dans des conditions extrêmes.

Dans cette optique, nous proposons l'établissement de critères transparents et équitables pour l'attribution des primes, tant pour les techniciens locaux que pour ceux venus en renfort incluant :

- L'alignement des indemnités des techniciens de La Réunion sur celles des techniciens de la France métropolitaine. Cette différence de traitement est inacceptable.
- L'octroi systématique des 25 euros journaliers pour travail en outre-mer aux techniciens en entraide sur Mayotte ;
- Une prime exceptionnelle pour les techniciens mahorais d'un montant équivalent.

## **Collecte solidaire et demande de soutien logistique**

En complément des actions déjà entreprises, les Organisations Syndicales (OS) ont organisé une collecte solidaire de matériel scolaire qui a dépassé les prévisions initiales.

L'ensemble des OS demande à l'entreprise d'étendre la prise en charge logistique pour acheminer tous les dons collectés jusqu'au 14 février. L'acheminement vers Mayotte sera assuré par le centre du service national et de la jeunesse et le groupement de soutien de la base de défense de Lille.

## **Sécurité et mesures sanitaires**

La sécurité de nos équipes sur le terrain est primordiale. À la suite d'un cambriolage signalé au camp de base des techniciens, la CFE-CGC Orange demande expressément un suivi détaillé de la part du service de prévention concernant la sécurité des personnes et des biens.

Nous avons appris que des salariés venus en renfort étaient tombés malades, c'est pourquoi nous souhaitons nous assurer que les mesures vaccinales et sanitaires mises en place ont été suffisantes et adéquates, garantissant ainsi la santé de nos techniciens qui s'exposent quotidiennement à des risques accrus par ces conditions exceptionnelles.

Au-delà de ces préoccupations immédiates pour la sécurité et la santé de notre personnel, cette crise a également mis en lumière des enjeux stratégiques. En particulier, l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché des télécommunications d'urgence soulève des questions importantes quant à notre positionnement et notre capacité de réponse.

## **Stratégie d'Orange face à l'arrivée de Starlink**

Nous sollicitons donc des éclaircissements sur la stratégie de l'entreprise face à l'arrivée de Starlink. Le choix du gouvernement de déployer 200 terminaux de ce service Internet par satellite pour assurer les communications d'urgence à Mayotte soulève des interrogations quant à la reconnaissance du travail accompli par nos équipes. L'absence de prise de parole par nos dirigeants a laissé le corps social interloqué.

Cette situation met en lumière la nécessité de valoriser l'expertise d'Orange auprès des autorités et des médias. Rappelons que notre réseau mobile a été relevé en 10 jours, passant de 25 à 75% de couverture de la population. Il est crucial de définir une stratégie claire face aux nouveaux acteurs comme Starlink, tout en préservant notre souveraineté nationale dans le domaine des télécommunications.

Pour mémoire nous ne comprenons pas l'absence de soutien d'Orange à l'ONG reconnue par l'ONU Télécom Sans Frontières, basée à Pau et fondée par un ancien d'Orange (et soutenue par CFE-CGC Orange et ses dirigeants) spécialisée dans l'intervention en situation complexe et par ailleurs présente à Mayotte lors de la crise.

## **Gestion des ressources humaines et politique de sous-traitance**

En lien direct avec ces enjeux structurels, la crise à Mayotte a révélé les limites de notre politique de sous-traitance excessive. Avec un taux atteignant 80%, Orange n'a pas pu mobiliser suffisamment de personnel interne pour répondre efficacement à cette situation d'urgence. Nous insistons sur la nécessité de réévaluer notre stratégie de ressources humaines pour garantir notre capacité à intervenir rapidement et efficacement lors de crises, sans dépendre excessivement de sous-traitants. Cette révision devrait inclure un plan de développement des compétences internes et une réduction progressive de la dépendance aux prestataires externes pour les missions critiques.

### **En résumé**

Face aux défis sans précédent posés par le cyclone Chido à Mayotte, l'engagement exceptionnel de nos équipes mérite une réponse à la hauteur de leurs efforts. C'est pourquoi la CFE-CGC Orange vous demande de :

- Mettre en place une revalorisation équitable des indemnités et primes pour l'ensemble des personnels mobilisés ;
- Renforcer les protocoles de sécurité et de santé pour notre personnel sur le terrain ;
- Étendre le soutien logistique à l'initiative humanitaire portée par les syndicats ;
- Prendre la parole pour expliquer notre mission et nos engagements en particulier face à de nouveaux acteurs comme Starlink, tout en valorisant l'expertise d'Orange auprès des autorités et des médias pour permettre à la France de garder sa souveraineté nationale. Soutenir les ONG françaises spécialisées dans les Télécoms.

Ces actions sont importantes non seulement pour reconnaître le dévouement de nos collaborateurs, mais aussi pour consolider la position d'Orange comme partenaire incontournable dans la reconstruction et le développement des télécommunications à Mayotte. Les personnels attendent de la Direction qu'elle prenne rapidement des mesures concrètes pour répondre à ces demandes légitimes.

Nous restons vigilants quant à leur mise en œuvre effective et sommes prêts à poursuivre un dialogue social constructif dans l'intérêt des personnels.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Exécutif, l'expression de nos salutations distinguées.



**Christophe CHWALOWSKI**  
Secrétaire Métier National Réseau  
CFE-CGC Orange



**Patrice SEURIN**  
Délégué Syndical Central  
CFE-CGC Orange